

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Ouvrier ou ouvrière en
aménagement paysager**

Carnet d'apprentissage

EQ-5063-02 (02-2007)

Février 2007

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ____ _____

Numéro de carnet Emploi-Québec : _____

Notes sur la protection des renseignements personnels

1. Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
2. Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.
3. Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Ce carnet d'apprentissage en milieu de travail a été produit par le Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services, grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail. Il a été monté suivant la norme professionnelle du métier d'ouvrier ou d'ouvrière en aménagement paysager dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.

Responsable du projet : Martine Matteau, directrice
Catherine Lamothe, chargée de projet
HortiCompétences

Coordination du projet : Élisabeth Normandeau, consultante
Gestion et formation Noréli

Recherche et rédaction : Élisabeth Normandeau, consultante
Gestion et formation Noréli

Francine Dumont, consultante
Services Dufran inc.

Emploi-Québec : Jean-Marie Laurent, conseiller
Direction du développement des compétences et de
l'Intervention sectorielle, Commission des partenaires du
marché du travail

REMERCIEMENTS

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services tient à remercier toutes les personnes suivantes qui ont accepté de collaborer à l'une ou l'autre des étapes menant à l'élaboration de la norme professionnelle du métier d'ouvrier ou d'ouvrière en aménagement paysager.

Membres du comité d'orientation

Josée Belda	Décoration horticole Guy Lajoie inc., Saint-Eustache
Suzèle Bordeleau	Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail, Montréal
Luce Daigneault	Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, Saint-Hyacinthe
Christian Desmarais	Collège Montmorency, Laval
Louis Dionne	Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail, Québec
Francine Dumont	Services Dufran inc., Montréal
Mehdi El Gaied	Teronet Paysagiste inc., Lévis
Nicola Lafleur	Les Artisans du Paysage, Québec
Jean-Marie Laurent	Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, Commission des partenaires du marché du travail, Montréal
Patrick Lemay	travailleur autonome, Sainte-Julie
Martine Matteau	HortiCompétences, Saint-Hyacinthe
André Mousseau	Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, Sainte-Madeleine
Élisabeth Normandeau	Gestion et formation Noréli, Montréal
Christine Vaillancourt	Association des paysagistes professionnels du Québec, Québec

Expertes et experts consultés

Josée Belda	Décoration horticole Guy Lajoie inc., Saint-Eustache
Gabriel Bellerose	Les Serres Beaulieu, Laval
Stevens Bergeron	Bergeron Paysagiste, Lévis
Guy Bouchard	Harnois Paysagistes, Saint-Ambroise-de-Kildare
Louise De Leandro	Décoration horticole Guy Lajoie inc., Saint-Eustache
Christian Desmarais	Paysage Sud-Ouest, Salaberry-de-Valleyfield
Sylvie Dion	Centre du Jardin Dion, Sainte-Thérèse
Sébastien Divodeau	Créations Réjean Forget, Belœil
André Doyon	Art et Jardins inc., Saint-Marcel-de-Richelieu
Martin Dutil	Semico inc., Lévis
Mehdi El Gaied	Teronet Paysagiste inc., Lévis

Expertes et experts consultés (suite)

Réjean Forget	Créations Réjean Forget, Belœil
Marie-Andrée Fortier	Art et Jardins inc., Saint-Marcel-de-Richelieu
Guy Gosselin	Les Jardins de Babylone inc., Repentigny
Luc Hébert	Paysage Sud-Ouest, Salaberry-de-Valleyfield
Alexandre Jacques	Les Embellissements des Deux-Rives inc., Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Nicola Lafleur	Les Artisans du Paysage, Québec
Guy Lajoie	Décoration horticole Guy Lajoie inc., Saint-Eustache
Guy Laliberté DTA	agronome, conciliateur pour l'Association des paysagistes professionnels du Québec, Saint-Hyacinthe
Jack Lavoie	Les Artisans du Paysage, Québec
Patrick Lemay	travailleur autonome, Sainte-Julie
Daniel Lessard	Entretien et terrassement Dansard inc., Saint-Pie
Bob Lussier	Aménagement Côté Jardin inc., Montréal
Éric Mercier	Aménagement paysager E. Mercier, Palmarolle
Yves Morency	Terrassement Espagnol 2000, Québec
Guillaume Parent	Terrassement Espagnol 2000, Québec
Gilles Pelletier	Hortiplan Outaouais inc., Gatineau
Yannick Pépin	Services paysagers Dominique Filion, Saint-Basile-le-Grand
Fernando Rodrigues	Terrassement Espagnol 2000, Québec
Michel Roy	Paysagistes Chantal Lambert et associés inc., Saint-Denis-de-Brompton
Dominique Sanson	San Son Vert, Montréal
Nicolas St-Pierre	Les Embellissements des Deux-Rives inc., Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Denis Tardif	Les Artisans du Paysage, Québec
Simon Wells	Jardin de Jean-François, Salaberry-de-Valleyfield

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES EXPERTES ET EXPERTS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

Josée Belda	Décoration horticole Guy Lajoie inc., Saint-Eustache
Christian Desmarais	Paysage Sud-Ouest, Salaberry-de-Valleyfield
Stevens Bergeron	Bergeron Paysagiste, Lévis
Marie-Andrée Fortier	Art et Jardins inc., Saint-Marcel-de-Richelieu
Nicola Lafleur	Les Artisans du Paysage, Québec
Gilles Pelletier	Hortiplan Outaouais inc., Gatineau
Michel Roy	Paysagistes Chantal Lambert et associés inc., Saint-Denis-de-Brompton

Table des matières

PRÉSENTATION	1
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	3
DÉFINITION DU MÉTIER	5
TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES VISÉES	7
MODULE 1 RÉPARER LES SITES À AMÉNAGER	9
MODULE 2 RÉALISER DES OUVRAGES D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN MATÉRIAUX INERTES (PRODUITS DE BÉTON OU DE PIERRE) SUR UNE BASE GRANULAIRE ET MENUISERIE DE BASE	13
MODULE 3 RÉALISER DES OUVRAGES D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER : PLANS D'EAU, ROCAILLES, SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE À BASSE TENSION	21
MODULE 4 IMPLANter DES VÉGÉTAUX LIGNEUX ET DES VÉGÉTAUX HERBACÉS .	27
MODULE 5 EFFECTUER L'ENTRETIEN DE L'OUTILLAGE ET DE L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE AINSI QUE DE MANŒVRER LA MACHINERIE LÉGÈRE	35
TABLEAUX	
Plan individuel d'apprentissage	41
Renseignements sur l'employeur.....	42

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour le métier d'ouvrier ou d'ouvrière en aménagement paysager.

Ce carnet s'appuie sur les compétences et éléments de compétence définis dans la norme professionnelle du métier d'ouvrier ou d'ouvrière en aménagement paysager.

À l'aide de ce document, les apprentis et apprenties pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons¹ d'apprentissage pourront évaluer l'exécution des tâches du métier par les apprentis et apprenties et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. L'apprentissage de chaque module n'est pas soumis à une durée déterminée, et chaque tâche peut être exécutée dans l'ordre qui convient dans l'entreprise.

Le *Guide du compagnon d'apprentissage en milieu de travail* donne pour sa part des suggestions quant à la progression dans le métier.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera l'acquisition des compétences. La ou le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Ce carnet comprend enfin le plan individuel d'apprentissage servant à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans le *Guide du compagnon d'apprentissage en milieu de travail*.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprentis et apprenties de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

1 Pour faciliter la lecture du présent texte, le terme compagnon désigne à la fois un homme ou une femme qui encadre des activités d'apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise du métier d'ouvrier ou d'ouvrière en aménagement paysager et de reconnaître son détenteur ou sa détentrice comme une personne qualifiée.

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprenti ou l'apprentie maîtrisera tous² les éléments de compétence de chacun des modules et qu'une évaluation aura été faite, par le compagnon d'apprentissage, sur la base des conditions et critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec décerne le certificat de qualification à la personne qui maîtrise toutes les compétences décrites dans ce carnet d'apprentissage et, sur demande, une ou des attestations de compétence à la personne qui maîtrise une ou plusieurs de ces compétences.

² Les éléments de compétence mentionnant un « s'il y a lieu » doivent être interprétés dans un contexte de situation de travail et font partie inhérente de la compétence à maîtriser.

Définition du métier

La personne qui travaille à titre d'ouvrier ou d'ouvrière en aménagement paysager effectue des travaux de terrassement nécessaires à la réalisation de plans d'aménagement paysager donnés; elle réalise des structures et des ouvrages à l'aide de matériaux inertes comme des produits de béton ou de pierre; elle réalise des travaux de base en menuiserie, des plans d'eau et des rocailles et installe des systèmes d'éclairage à basse tension; elle aménage des zones de plantation à l'aide de végétaux ligneux et herbacés, toujours en fonction de plans d'aménagement paysager.

Sur le terrain, l'ouvrier ou l'ouvrière travaille la plupart du temps au sein d'une « équipe », qui comprend aussi une personne responsable et un ou une manœuvre, tous deux sous la responsabilité d'un contremaître ou d'une contremaîtresse.

L'ouvrier ou l'ouvrière se trouve donc au cœur de l'exécution des travaux. On constate aussi que l'expérience, avec le temps, peut mener au poste de chef d'équipe.

L'ouvrier ou l'ouvrière doit souvent coordonner son travail avec celui d'autres spécialités, comme l'opération de machinerie lourde, la menuiserie, la maçonnerie, l'électricité ainsi que divers autres types de services, toujours en fonction du projet à réaliser.

Cette situation semble de plus en plus fréquente en raison de la nouvelle tendance qui amène l'aménagement paysager à inclure, dans ses réalisations, un nombre croissant d'éléments ou de composants divers (bassin d'eau et cascade, mosaïque, ouvrages en bois, systèmes d'éclairage et d'irrigation, etc.).

Compte tenu de cette situation, il semble que les entreprises, du moins celles qui sont de taille modeste, demandent aux ouvriers et aux ouvrières qui participent à l'équipe de pouvoir faire preuve d'une certaine polyvalence dans l'accomplissement de leurs tâches.

Le métier s'exerce principalement dans les entreprises paysagistes qui travaillent soit pour une clientèle privée (commerces, établissement industriel, résidences), soit pour une clientèle du secteur public (gouvernements fédéral et provincial, administration municipale ou institutions).

Le métier s'exerce à l'extérieur, à compter de la fin mars jusqu'en décembre, selon les régions. L'ouvrier ou l'ouvrière occupe donc un emploi saisonnier, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel. Le caractère saisonnier de ce travail amène d'ailleurs plusieurs ouvriers et ouvrières à exercer un autre type d'emploi durant la saison hivernale, soit pour le même employeur, soit pour une autre entreprise (activités de déneigement, travaux de production en serre, etc.).

Le travail est exigeant physiquement. Il comporte certains risques pour la santé, liés principalement à l'utilisation des outils et de produits pouvant causer des allergies. L'ouvrier ou l'ouvrière en aménagement paysager doit donc utiliser des mesures de sécurité pour éviter les maladies professionnelles et les accidents ainsi que des moyens pour prévenir les insolation et la déshydratation. Certaines règles de sécurité, comme le protocole de signalisation de zones de travaux à risque, doivent aussi lui être familières.

Tableau synthèse des compétences visées

COMPÉTENCES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE				
<p>1. Être capable de préparer des sites à aménager.</p>	<p>1A. Organiser son travail.</p>	<p>1B. Participer aux travaux préliminaires.</p>	<p>1C. Participer au marquage de l'emplacement des ouvrages à réaliser et repérer les éléments du terrain.</p>	<p>1D. Participer aux travaux de terrassement brut.</p>	
<p>2. Être capable de réaliser des ouvrages d'aménagement paysager en matériaux inertes (produits de béton ou de pierre) sur une base granulaire et menuiserie de base.</p>	<p>2A. Organiser son travail.</p>	<p>2B. Réaliser les fondations.</p>	<p>2C. Construire des ouvrages avec des produits de béton ou de pierre (sans joints de mortier) sur une base granulaire.</p>	<p>2D. Effectuer des ouvrages avec des produits de béton ou de pierre, sur une base de béton existante.</p>	<p>2E. Effectuer les opérations de menuiserie de base.</p>
	<p>2F. Assurer la sécurité du site, effectuer le nettoyage et le contrôle de la qualité.</p>				
<p>3. Être capable de réaliser des ouvrages d'aménagement paysager : plans d'eau, rocailles, systèmes d'éclairage à basse tension.</p>	<p>3A. Organiser son travail.</p>	<p>3B. Installer des plans d'eau.</p>	<p>3C. Construire une rocaille.</p>	<p>3D. Installer un système d'éclairage à basse tension.</p>	<p>3E. Assurer la sécurité du site, effectuer le nettoyage et le contrôle de la qualité.</p>

COMPÉTENCES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE				
<p>4. Être capable d'implanter des végétaux ligneux et des végétaux herbacés.</p>	<p>4A. Organiser son travail.</p>	<p>4B. Préparer la zone de plantation.</p>	<p>4C. Planter ou transplanter des végétaux ligneux à racines nues, en motte ou en contenant.</p>	<p>4D. Planter ou transplanter des végétaux herbacés en pot, en motte ou en caissette.</p>	<p>4E. Installer du gazon par ensemencement ou par plaques.</p>
	<p>4F. Assurer la sécurité du site, effectuer le nettoyage et le contrôle de la qualité.</p>	<p>4G. Entretenir les aménagements paysagers.</p>			
<p>5. Être capable d'effectuer l'entretien de l'outillage et de l'équipement mécanique et manœuvrer la machinerie légère.</p>	<p>5A. Effectuer les activités d'entretien régulier de l'outillage et de l'équipement mécanique.</p>	<p>5B. Effectuer un dépannage.</p>	<p>5C. Manœuvrer la machinerie légère.</p>		

Module 1

Préparer des sites à aménager

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de préparer des sites à aménager.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Habitudes de travail saines et sécuritaires.
- ◇ Écoute attentive de l'information reçue.
- ◇ Travail méthodique.
- ◇ Bonne communication avec les membres de l'équipe.
- ◇ Participation active au travail d'équipe.
- ◇ Capacité à tolérer les conditions climatiques variées.
- ◇ Disposition à suivre les directives.
- ◇ Souci de précision et de propreté dans le travail.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
A. Organiser son travail.		
◇ Prise de connaissance du plan ³ et des directives.	_____	
◇ Visualisation des opérations à réaliser et de leur séquence.	_____	
◇ Sélection de l'outillage, de l'équipement mécanique, de la machinerie légère ainsi que des matériaux requis.	_____	
◇ Vérification de l'état des matériaux et de l'outillage ainsi que du fonctionnement de l'équipement mécanique et de la machinerie légère.	_____	_____

3 Le terme *plan* désigne le plan et les devis techniques.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
B. Participer aux travaux préliminaires.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérage des végétaux et des matériaux inertes à conserver. ◇ Application des mesures appropriées de protection, de conservation ou d'atténuation. ◇ Nettoyage du site. ◇ Récupération de la terre arable et des matières inertes. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
C. Participer au marquage de l'emplacement en fonction des ouvrages à réaliser et au repérage des éléments du terrain.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Installation des piquets. ◇ Positionnement des niveaux. ◇ Repérage des canalisations et des conduits souterrains. ◇ Reconnaissance des types de sols : sablonneux ou argileux. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
D. Participer aux travaux de terrassement brut.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Application des mesures de sécurité sur le site et autour du site. ◇ Collaboration aux travaux d'excavation et de déblayage. ◇ Installation ou collaboration à l'installation de matériel de drainage souterrain, de conduits d'irrigation ou d'éclairage. ◇ Collaboration aux travaux de remblayage et de compactage pour établir la sous-fondation. ◇ Collaboration à la vérification de la direction et de l'inclinaison adéquates des pentes pour le drainage de surface. ◇ Empierrement des grands talus. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est fait

1. LES APPRENTISSAGES ONT PORTÉ SUR LES ASPECTS SUIVANTS :

- ◇ Dans le cas de la compréhension de plans :
 - Les plans d'implantation ou d'aménagement
 - Les devis techniques

- ◇ DANS LE CAS DU REPÉRAGE D'ÉLÉMENTS DU PLAN :
 - Légendes
 - Cotes
 - Vues en plan
 - Vues en coupe et élévations
 - Échelle
 - Système international de mesures
 - Système impérial de mesures
 - Notes générales ou particulières

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS AVEC LES NIVEAUX SUIVANTS :

- ◇ Optique
- ◇ À bulle d'air
- ◇ À laser

3. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS EN APPLIQUANT LES MÉTHODES ET LES TECHNIQUES SUIVANTES :

- ◇ CONVERSION D'ÉCHELLE
- ◇ MÉTHODE DE TRIANGULATION
- ◇ CALCUL DE PENTE
- ◇ CALCUL DE DIFFÉRENCE DE NIVEAUX
- ◇ REPORT DE PARALLÈLES ET DE PERPENDICULAIRES

4. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS EN COLLABORANT AUX TRAVAUX DE PRÉPARATION DE TERRAINS SUR LES TYPES DE SOLS SUIVANTS, ENTRE AUTRES :

- ◇ ARGILEUX
- ◇ SABLONNEUX
- ◇ _____

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ En collaboration étroite avec les membres de l'équipe.
- ◇ En se référant aux plans, devis techniques et directives de l'entreprise.
- ◇ En respectant les normes du Bureau de normalisation du Québec, les règles et mesures de santé et de sécurité au travail et les normes de protection environnementale.
- ◇ À l'aide d'outils, d'équipements mécaniques et de la machinerie légère.
- ◇ À l'aide des matériaux nécessaires.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des règles et mesures de santé et de sécurité au travail.
- ◇ Respect des directives et des instructions.
- ◇ Respect des plans et devis.
- ◇ Planification et organisation méthodique du travail et des étapes de son exécution.
- ◇ Report précis des éléments du plan sur le terrain.
- ◇ Application correcte des mesures de protection, de conservation ou d'atténuation.
- ◇ Application correcte des méthodes et techniques de remblayage, de compactage et d'empierrement.
- ◇ Coordination de son travail avec celui des membres de son équipe et avec les collègues d'autres métiers.
- ◇ Respect des normes de protection environnementale.
- ◇ Travail soigné et propreté du site.
- ◇ Respect des temps d'exécution.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence 1

« Préparer les sites à aménager »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Module 2

Réaliser des ouvrages d'aménagement paysager en matériaux inertes (produits de béton ou de pierre) sur une base granulaire et menuiserie de base

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de réaliser des ouvrages d'aménagement paysager en matériaux inertes (produits de béton ou de pierre) sur une base granulaire et menuiserie de base.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Habitudes de travail saines et sécuritaires.
- ◇ Écoute attentive de l'information reçue.
- ◇ Travail méthodique.
- ◇ Bonne communication avec les membres de l'équipe.
- ◇ Participation active au travail d'équipe.
- ◇ Capacité à tolérer les conditions climatiques variées.
- ◇ Disposition à suivre les directives.
- ◇ Souci de précision et de propreté dans le travail.
- ◇ Souci du détail et de l'esthétique.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
A. Organiser son travail.		
◇ Prise de connaissance du plan ⁴ et des directives.	_____	
◇ Visualisation des activités à réaliser et leur séquence.	_____	
◇ Sélection de l'outillage, de l'équipement mécanique, de la machinerie légère et les matériaux requis.	_____	
◇ Vérification de l'état des matériaux et de l'outillage ainsi que du fonctionnement de l'équipement mécanique et de la machinerie légère.	_____	_____

4. Le terme *plan* désigne le plan et les devis techniques.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
<p>B. Réaliser les fondations</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Délimitation des aires d'implantation des ouvrages. ◇ Vérification de l'état de la sous-fondation en fonction de la fondation à ériger; correction, s'il y a lieu. ◇ Mise en place des fondations de matériaux granulaires : <ul style="list-style-type: none"> • Installation de la toile géotextile; • Remblayage avec des matériaux granulaires; • Compactage. ◇ Mise en place des fondations de béton : <ul style="list-style-type: none"> • Installation des coffrages ou des formes de la coulée; • Installation des tiges d'armature ou des treillis métalliques; • Exécution des opérations de coulage et de finition du béton; • Décoffrage et remblayage. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>C. Construire des ouvrages avec des produits de béton ou de pierre (sans joints de mortier) sur une base granulaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Vérification de l'état du lit de pose et rectification, s'il y a lieu. ◇ Mise en place des matériaux. ◇ Surfaces horizontales : <ul style="list-style-type: none"> • Vérification du niveau et de la pente pour l'égouttement et rectification, s'il y a lieu; • Exécution des opérations de pose, d'ajustement (bordures), d'alignement (dalles, pavés) et de coupe; • Compactage, nivelage, sablage et fixation; • Exécution des opérations de finition. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
C. Construire des ouvrages avec des produits de béton ou de pierre (sans joints de mortier) sur une base granulaire (suite).		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Surfaces verticales : <ul style="list-style-type: none"> • Installation de la membrane géotextile et du système de drainage; • Installation du premier rang et ajustement du niveau; • Exécution du montage et du remblai des autres rangs; • Installation et fixation du bloc de couronnement; • Remblayage avec de la terre végétale ou d'autres produits, s'il y a lieu; • Exécution des opérations de finition. 	_____	_____
D. Effectuer des ouvrages avec des produits de béton ou de pierre, sur une base de béton existante.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Nettoyage de la base de béton existante; correction des inégalités, s'il y a lieu. ◇ Vérification du niveau et des pentes; rectification, s'il y a lieu. ◇ Installation du dispositif de drainage dans le cas d'une surface verticale. ◇ Disposition, taille et fixation des matériaux. ◇ Exécution des opérations de finition. 	 	
E. Effectuer les opérations de menuiserie de base.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Installation des ancrages sur les fondations, s'il y a lieu. ◇ Coupe du bois selon les dimensions requises. ◇ Application du traitement préservatif sur les coupes. 	 	

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
E. Effectuer les opérations de menuiserie de base (suite).		
◇ Assemblage des structures horizontales ou verticales.	_____	
◇ Installation et fixation des structures.	_____	_____
F. Assurer la sécurité du site, effectuer le nettoyage et le contrôle de la qualité.		
◇ Application des mesures de sécurité sur le site et autour du site.	_____	
◇ Nettoyage du site.	_____	
◇ Vérification du travail et apport de corrections nécessaires, s'il y a lieu.	_____	
◇ Nettoyage et rangement de l'outillage et de l'équipement mécanique.	_____	
◇ Collaboration aux opérations de fermeture du chantier.	_____	
◇ Disposition des produits excédentaires et des rebuts.	_____	_____

Contexte dans lequel l'apprentissage est fait

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS AVEC LES PRINCIPAUX OUTILS ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES SUIVANTS :

- ◇ Scies à bois
- ◇ Scies à béton
- ◇ Guillotines
- ◇ Compacteurs
- ◇ Ciseaux à pierre
- ◇ Brouettes

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS EN APPLIQUANT LES MÉTHODES ET LES TECHNIQUES SUIVANTES :

- ◇ Vérification et rectification de la sous-fondation, de la fondation et du lit de pose
- ◇ Manipulation et déplacement de matériaux sur le site
- ◇ Remblayage et compactage des matériaux granulaires
- ◇ Coupe, assemblage et fixation du bois
- ◇ Installation du coffrage
- ◇ Mise en place du béton
- ◇ Coupe et taille des produits de béton
- ◇ Pose des produits de béton
- ◇ Coupe et taille de la pierre
- ◇ Pose de la pierre
- ◇ Installation des dispositifs de drainage

3. LES APPRENTISSAGES ONT PORTÉ SUR LA RÉALISATION DES OUVRAGES SUIVANTS :

OUVRAGES SUR BASE GRANULAIRE

SURFACES	PIERRE			PRODUITS DE BÉTON	
	Obligatoire	Facultatif	Fait	Obligatoire	Fait
VERTICALES					
• Muret	X			X	
• Marches et contremarches	X			X	
HORIZONTALES					
• Aires de circulation ¹	X			X	
• Bordures		X		X	

1. Aires de circulation : trottoir, entrée d'auto ou patio.

OUVRAGES SUR BASE DE BÉTON EXISTANTE

SURFACES	PIERRE			PRODUITS DE BÉTON		
	Obligatoire	Facultatif	Fait	Obligatoire	Facultatif	Fait
VERTICALES						
• Muret		X			X	
• Marches et contremarches		X		X		
HORIZONTALES						
• Aires de circulation ¹		X		X		

1. Aires de circulation : trottoir, entrée d'auto ou patio.

Atteinte de la compétence

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ En collaboration étroite avec les membres de l'équipe.
- ◇ En se référant aux plans, devis techniques et directives de l'entreprise.
- ◇ En respectant les normes du Bureau de normalisation du Québec, les règles et mesures de santé et de sécurité au travail et les normes de protection environnementale.
- ◇ À l'aide d'outils, d'équipements mécaniques et de la machinerie légère.
- ◇ À l'aide des matériaux inertes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des règles et mesures de santé et de sécurité au travail.
- ◇ Respect des directives et des instructions.
- ◇ Respect des plans et devis.
- ◇ Planification et organisation méthodique du travail et des étapes de son exécution.
- ◇ Report précis des éléments du plan sur le terrain.
- ◇ Application correcte des méthodes et techniques appropriées.
- ◇ Respect de la séquence des opérations.
- ◇ Utilisation adéquate de l'outillage, de l'équipement mécanique et de la machinerie légère.
- ◇ Coordination de son travail avec celui des membres de son équipe et avec les collègues d'autres métiers.
- ◇ Respect des normes de protection environnementale.
- ◇ Travail soigné et propreté du site.
- ◇ Respect des temps d'exécution.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence 2

« Réaliser des ouvrages d'aménagement paysager en matériaux inertes (produits de béton ou de pierre) sur une base granulaire et menuiserie de base »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Réaliser des ouvrages d'aménagement paysager : plans d'eau, rocailles, systèmes d'éclairage à basse tension

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable de réaliser des ouvrages d'aménagement paysager : plans d'eau, rocailles, systèmes d'éclairage à basse tension.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Habitudes de travail saines et sécuritaires.
- ◇ Écoute attentive de l'information reçue.
- ◇ Travail méthodique.
- ◇ Bonne communication avec les membres de l'équipe.
- ◇ Participation active au travail d'équipe.
- ◇ Capacité à tolérer les conditions climatiques variées.
- ◇ Disposition à suivre les directives.
- ◇ Souci de précision et de propreté dans le travail.
- ◇ Souci du détail et de l'esthétique.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
A. Organiser son travail.		
◇ Prise de connaissance du plan ⁵ et des directives.	_____	
◇ Visualisation des opérations à réaliser et leur séquence.	_____	
◇ Sélection de l'outillage, de l'équipement mécanique, de la machinerie légère ainsi que des matériaux requis.	_____	
◇ Vérification de l'état des matériaux et de l'outillage ainsi que du fonctionnement de l'équipement mécanique et de la machinerie légère.	_____	_____

5. Le terme *plan* désigne le plan et les devis techniques.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
D. Installer un système d'éclairage à basse tension. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Repérage de l'emplacement des conduits. ◇ Installation de la boîte de contrôle, du transformateur et du connecteur de l'appareil. ◇ Installation et fixation du câblage et des luminaires. ◇ Raccordement des composants à l'installation électrique. ◇ Programmation du système. ◇ Vérification du bon fonctionnement du système. 	 	
E. Assurer la sécurité du site, effectuer le nettoyage et le contrôle de la qualité. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Application des mesures de sécurité sur le site et autour du site. ◇ Nettoyage du site. ◇ Vérification du travail réalisé et correction, s'il y a lieu. ◇ Nettoyage et rangement de l'outillage et de l'équipement mécanique. ◇ Collaboration aux opérations de fermeture du chantier. ◇ Disposition des produits excédentaires et des rebuts. 	 	

Contexte dans lequel l'apprentissage est fait

1. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS EN APPLIQUANT LES MÉTHODES ET LES TECHNIQUES SUIVANTES :

- ◇ Plan d'eau :
 - Vérification de l'emplacement, de l'état de la sous-fondation et du drainage et correction, s'il y a lieu
 - Préparation des surfaces et modelage de la forme destinées à recevoir membrane et toiles
 - Installation de la membrane et de la toile
 - Installation des systèmes d'alimentation en eau, et de circulation et d'évacuation de l'eau
 - Installation soignée des matériaux de finition et de camouflage

- ◇ Rocaille :
 - Installation et disposition des pierres

- ◇ Éclairage à basse tension :
 - Installation et programmation d'un système d'éclairage

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ En collaboration étroite avec les membres de l'équipe.
- ◇ En se référant aux plans, devis techniques et directives de l'entreprise.
- ◇ En respectant les normes du Bureau de normalisation du Québec, les règles et mesures de santé et de sécurité au travail et les normes de protection environnementale.
- ◇ À l'aide d'outils, d'équipements mécaniques et de la machinerie légère.
- ◇ À l'aide de matériaux inertes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des règles et mesures de santé et de sécurité au travail.
- ◇ Respect des directives et des instructions.
- ◇ Respect des plans et devis.
- ◇ Report précis des éléments du plan sur le terrain.
- ◇ Planification et organisation méthodique du travail et des étapes de son exécution.
- ◇ Application correcte des méthodes et techniques appropriées.
- ◇ Respect de la séquence des opérations.
- ◇ Utilisation adéquate de l'outillage, de l'équipement mécanique et de la machinerie légère.
- ◇ Coordination de son travail avec celui des membres de son équipe et avec les collègues d'autres métiers.
- ◇ Respect des normes de protection environnementale.
- ◇ Travail soigné et propreté du site.
- ◇ Respect des temps d'exécution.
- ◇ Respect de la ponctualité et de l'assiduité.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence 3

« Réaliser des ouvrages d'aménagement paysager : plans d'eau, rocailles, systèmes d'éclairage à basse tension »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Planter des végétaux ligneux et des végétaux herbacés

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable d'implanter des végétaux ligneux et des végétaux herbacés.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Habitudes de travail saines et sécuritaires.
- ◇ Écoute attentive de l'information reçue.
- ◇ Travail méthodique.
- ◇ Bonne communication avec les membres de l'équipe.
- ◇ Participation active au travail d'équipe.
- ◇ Capacité à tolérer les conditions climatiques variées.
- ◇ Disposition à suivre les directives.
- ◇ Souci de précision et de propreté dans le travail.
- ◇ Souci du détail et de l'esthétique.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
A. Organiser son travail.		
◇ Prise de connaissance du plan ⁶ et des directives.	_____	
◇ Visualisation des opérations à réaliser et leur séquence.	_____	
◇ Sélection de l'outillage, de l'équipement mécanique, de la machinerie légère et les matériaux requis.	_____	
◇ Vérification de l'état des matériaux et de l'outillage ainsi que du fonctionnement de l'équipement mécanique et de la machinerie légère.	_____	_____

6. Le terme *plan* désigne le plan et les devis techniques.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
B. Préparer la zone de plantation.		
◇ Délimitation des aires de plantation et des bandes de propreté à l'aide de rubans ou de bordures.	_____	
◇ Épandage du substrat spécifique au type de plantation et ajout d'amendements et de fertilisants, s'il y a lieu.	_____	
◇ Collaboration à la vérification de la direction et de l'inclinaison des pentes pour le drainage de surface.	_____	
◇ Exécution des excavations (trous et fosses).	_____	
◇ Exécution des opérations de nivellement final.	_____	_____
C. Planter ou transplanter des végétaux ligneux à racines nues, en motte ou en contenant.		
◇ Extraction des végétaux de leur lieu d'origine en protégeant leurs racines, dans le cas d'une transplantation.	_____	
◇ Exécution des opérations préliminaires : enlèvement du recouvrement, dépotage, taille de formation.	_____	
◇ Dépôt des végétaux dans les fosses de plantation.	_____	
◇ Exécution des opérations de remblayage, de stabilisation, d'amendement et de fertilisation.	_____	
◇ Arrosage.	_____	_____

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
D. Planter ou transplanter des végétaux herbacés en pot, en motte ou en caisse.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Extraction du lieu d'origine en protégeant les racines, dans le cas d'une transplantation. ◇ Dépotage. ◇ Dépôt des végétaux dans les trous de plantation. ◇ Exécution des opérations de remblayage, de stabilisation, d'amendement et de fertilisation. ◇ Arrosage. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
E. Installer du gazon par ensemencement ou par plaques.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Préparation des surfaces : <ul style="list-style-type: none"> • Épandage du terreau pour pelouse; • Terrassement de finition; • Fertilisation. ◇ Ensemencement des surfaces. ◇ Pose du gazon en plaques. ◇ Arrosage. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
F. Assurer la sécurité du site, et effectuer la finition, le nettoyage et le contrôle de la qualité.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Application des mesures de sécurité sur le site et autour du site. ◇ Épandage d'une couche de paillis, s'il y a lieu. ◇ Nettoyage du site. ◇ Vérification du travail réalisé et correction, s'il y a lieu. ◇ Nettoyage et rangement de l'outillage et de l'équipement mécanique. ◇ Collaboration aux opérations de fermeture du chantier. ◇ Disposition des produits excédentaires et des rebuts. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
G. Entretien des aménagements paysagers.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Exécution de l'ouverture au printemps : <ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement des protections hivernales; • Nettoyage du terrain et des végétaux; • Préparation du sol (amendement au besoin). ◇ Exécution de l'entretien estival : <ul style="list-style-type: none"> • Binage et désherbage des plates-bandes. ◇ Exécution de la fermeture à l'automne : <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des plates-bandes et du terrain; • Fixation des arbustes; • Division et rabat des vivaces; • Buttage des rosiers et autres végétaux sensibles; • Installation des protections hivernales. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est fait

1. LES APPRENTISSAGES ONT PERMIS L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SUIVANTES :

PLANTATION	Arbres	Fait	Arbustes	Fait
• À racines nues	X		X	
• En motte	X		X	
• En contenant	X		X	
TRANSPLANTATION				
• À racines nues ou en motte	X		X	

PLANTATION	Végétaux herbacés	Fait
• En pot	X	
• En motte	X	
• En caisse	X	
TRANSPLANTATION		
• À racines nues ou en motte	X	

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS EN APPLIQUANT LES TECHNIQUES SUIVANTES :

- ◇ Technique de plantation et de transplantation :
 - Manutention sécuritaire des végétaux
 - Fertilisation et amendement
 - Mise en terre
 - Tuteurage
 - Arrosage

- ◇ Technique de préparation des surfaces pour l'installation ou l'ensemencement de gazon :
 - Fertilisation et amendement
 - Mise en place du substrat
 - Création d'un mélange homogène (terreau, fertilisant)

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ FAITS EN APPLIQUANT LES TECHNIQUES SUIVANTES (SUITE) :

- ◇ Technique d'ensemencement du gazon :
 - Calcul de la quantité de semences
 - Réglage du semoir
 - Roulage
 - Arrosage

- ◇ Technique de pose du gazon en plaques :
 - Disposition des plaques
 - Juxtaposition des plaques
 - Jointoiement :
 - entre les plaques
 - entre les plaques et le terrain avoisinant
 - Fixation des plaques
 - Roulage
 - Arrosage

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ En collaboration étroite avec les membres de l'équipe.
- ◇ En se référant aux plans, devis techniques et directives de l'entreprise.
- ◇ En respectant les normes du Bureau de normalisation du Québec, les règles et mesures de santé et de sécurité au travail et les normes de protection environnementale.
- ◇ À l'aide d'outils, d'équipements mécaniques et de la machinerie légère.
- ◇ À l'aide de matériaux et de végétaux.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des règles et mesures de santé et de sécurité au travail.
- ◇ Respect des directives et des instructions.
- ◇ Respect des plans et devis.
- ◇ Planification et organisation méthodique du travail et des étapes de son exécution.
- ◇ Report précis des éléments du plan sur le terrain.
- ◇ Application correcte des méthodes appropriées.
- ◇ Respect de la séquence des opérations.
- ◇ Utilisation adéquate d'outils, d'équipements mécaniques et de la machinerie légère.
- ◇ Coordination de son travail avec celui des membres de son équipe et avec les collègues d'autres métiers.
- ◇ Respect des normes de protection environnementale.
- ◇ Travail soigné et propreté du site.
- ◇ Respect des temps d'exécution.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence 4

« Implanter des végétaux ligneux et des végétaux herbacés »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Effectuer l'entretien de l'outillage et de l'équipement mécanique et manœuvrer la machinerie légère

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Être capable d'effectuer l'entretien de l'outillage et de l'équipement mécanique et manœuvrer la machinerie légère.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Habitudes de travail saines et sécuritaires.
- ◇ Écoute attentive de l'information reçue.
- ◇ Travail méthodique.
- ◇ Disposition à suivre les directives de l'entreprise et les spécifications du fabricant.
- ◇ Capacité à détecter les problèmes.
- ◇ Souci du respect du Code de la sécurité routière.
- ◇ Souci du respect des normes environnementales.
- ◇ Dextérité manuelle.
- ◇ Souci de précision dans le travail.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
A. Effectuer les activités d'entretien régulier de l'outillage et de l'équipement mécanique.		
◇ Détermination des pièces et des outils requis ainsi que de la documentation pertinente.	_____	
◇ Détermination des activités d'entretien périodique et exécution, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • de la vérification de l'état de fonctionnement; • de la lubrification; • du nettoyage; • de l'affûtage. 	_____	
◇ Rangement de la documentation utilisée.	_____	
◇ Disposition des produits selon les normes de protection environnementale.	_____	
◇ Inscription de l'information sur la fiche d'entretien.	_____	_____

Éléments de compétence	✓	Initiales apprenti apprentie compagnon
B. Effectuer un dépannage.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Détection d'un problème mineur de fonctionnement. ◇ Apport des correctifs nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des ajustements requis ou • Remplacement des éléments défectueux. ◇ Test par mise en marche. 	<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">_____</p>	<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">_____</p>
C. Manœuvrer la machinerie légère.		
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Transport de l'outillage, de l'équipement mécanique et des matériaux. ◇ Exécution de travaux de remblai et de déblai. 	<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">_____</p>	<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">_____</p>

Contexte dans lequel l'apprentissage est fait

1. LES APPRENTISSAGES ONT PORTÉ SUR LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES SUIVANTS :

- ◇ Dans le cas de l'entretien régulier de l'outillage et de l'équipement mécanique :
 - Compacteurs
 - Scies à béton
 - Scies mécaniques
 - Outils manuels (affûtage et réparation)

- ◇ Dans le cas d'un dépannage de l'équipement mécanique :
 - Scies à béton : remplacement de la corde

2. LES APPRENTISSAGES ONT PORTÉ SUR LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

- Le raccordement de la remorque au véhicule
- L'arrimage du véhicule et de la remorque
- La manœuvre du chargeur frontal
- Autres

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ Dans l'exercice régulier du travail.
- ◇ De façon autonome.
- ◇ Sur le terrain ou en atelier.
- ◇ À l'aide de la documentation technique (manuels d'entretien, spécifications du fabricant).
- ◇ Avec l'outillage, l'équipement mécanique ou la machinerie légère.
- ◇ À partir des directives de l'entreprise.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Respect des règles et mesures de santé et de sécurité au travail.
- ◇ Respect des directives de l'entreprise et des manuels du fabricant.
- ◇ Application correcte des procédures et techniques d'entretien d'usage.
- ◇ Respect de la séquence des opérations d'entretien.
- ◇ Reconnaissance des corrections à apporter.
- ◇ Bon fonctionnement de l'outillage et de l'équipement.
- ◇ Précision dans l'exécution des manœuvres.
- ◇ Respect des dispositions du Code de la sécurité routière.
- ◇ Respect des normes de protection environnementale.
- ◇ Respect des temps d'exécution.
- ◇ Ponctualité et assiduité.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence 5

**« Effectuer l'entretien de l'outillage et de l'équipement mécanique
ainsi que de manœuvrer la machinerie légère »**

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

TABLEAUX

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie :	Numéro de carnet Emploi-Québec :
---------------------------------------	----------------------------------

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec	Date	Entente (numéro)
OBLIGATOIRES					
1. Préparer les sites à aménager.					
2 Réaliser des ouvrages d'aménagement paysager en matériaux inertes (produits de béton ou de pierre) sur une base granulaire, et menuiserie de base.					
3 Réaliser des ouvrages d'aménagement paysager : plans d'eau, rocailles, systèmes d'éclairage à basse tension.					
4 Implanter des végétaux ligneux et des végétaux herbacés.					
5 Entretien l'outillage et l'équipement mécanique et manœuvrer la machinerie légère.					

Renseignements sur l'employeur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Nom du compagnon d'apprentissage

Entente

Début

Fin

Renseignements sur l'employeur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Nom du compagnon d'apprentissage

Entente

Début

Fin

Renseignements sur l'employeur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Nom du compagnon d'apprentissage

Entente

Début

Fin